

COMMENT FAIRE PAYER LES AULNAYSIENS À LA PLACE DES PROMOTEURS

Une farce en cinq actes

Décembre 2018

Acte I : faire une promesse électorale.

« **Imposer la création de deux places de stationnement minimum pour chaque nouveau logement construit** ». (*Notre projet pour faire Aulnay respectueuse Aulnay gagnante avec Bruno Beschizza, p17*).

Acte II : réviser le PLU.

« **Norme de stationnement : un minimum de 1 place par logement** »
(*Règlement du PLU 2015 , p13*)

Acte III : Utiliser les facilités de la loi

L'autorité chargée de délivrer le permis de construire peut déroger aux obligations en matière de création d'aires de stationnement en cas de construction de logements situés à moins de 500 mètres d'une station de transport public. (*Ordonnance n° 2013-889 du 3 octobre 2013*)

Acte IV : Mobiliser le budget communal

Construction d'un parking de 6M d'euros aux frais des Aulnaysiens pour permettre aux promoteurs de dire à leurs clients : « Certes, cet appartement est livré sans place de parking, mais du coup c'est moins cher (-8% en moyenne) et vous pouvez vous garer au parking Abrioux ! »

Acte V : Densifier à outrance

Multiplication autour de l'ex-place Camélinat de projets immobiliers sur de petites surfaces ne permettant pas la création de parkings privés, en plus des grosses opérations (Avenue de la République ou du 14 Juillet pour commencer)

Moralité :

Les promesses électorales n'engagent que ceux qui y croient.

Remarque : La municipalité, qui ne manque pas d'humour, a changé de slogan. A la place de :

Aulnay respectueuse, Aulnay gagnante

Nous avons maintenant

Pour vous, Aulnay bouge !

(**Mais sans vous demander votre avis !**) Les habitants du quartier apprécieront de contribuer financièrement à l'augmentation des véhicules et de la circulation dans un quartier aux rues étroites, avec un stationnement déjà envahissant.

Question : Qui sont les dindons de la farce ?